



Guide Fonctionnel Sites Fortement Modulés

Programme **TRANS@ctions** 

Version finale

Résumé

Ce document est destiné aux sites fortement modulés qui utiliseront TRANS@ctions, SI client de GRTgaz.
Il présente les publications et les alertes destinées aux sites fortement modulés.

SOMMAIRE

1. OBJET DU DOCUMENT	3
1.1. Cible et contenu	3
1.2. Limites	3
1.3. Informations utiles à la compréhension du document.....	3
1.3.1. Canaux de publications et d'échanges	3
1.3.2. Mécanismes d'alertes	3
1.3.3. Convention de cartographie	4
2. RAPPEL DU PERIMETRE	5
2.1. Description synthétique du périmètre	5
2.2. Alertes	6
2.2.1. Alertes relatives au processus de déclaration de profil horaire de consommation	6
2.3. Publications	7
2.3.1. Bordereau des écarts au profil horaire provisoire	7
2.3.2. Bordereau des écarts au profil horaire définitif	7
2.3.3. Bordereau des écarts au profil horaire redressé	7
2.4. Tableau récapitulatif publications	7

1. OBJET DU DOCUMENT

1.1. Cible et contenu

Le présent guide d'implémentation présente les publications destinées aux sites fortement modulés qui utilisent TRANS@ctions et les canaux d'échange de fichiers.

L'objectif du document est d'expliquer les interactions entre les processus et les échanges de données sous forme de fichiers.

1.2. Limites

Le présent document n'a pas pour vocation de présenter :

- Le fonctionnement des processus de gestion internes à GRT gaz (seront explicitées uniquement les étapes de processus visibles des sites fortement modulés)
- La navigation dans le portail (qui sera explicitée dans le guide d'utilisation du portail)
- La description du service de publication, les règles communes à l'ensemble des publications, les considérations de sécurité, les informations techniques, la description du contenu (ces points seront détaillés dans le guide technique)

1.3. Informations utiles à la compréhension du document

1.3.1. Canaux de publications et d'échanges

1.3.1.a) Portail TRANS@ctions

Le portail TRANS@ctions est un outil mis à disposition des clients de GRTgaz afin de leur permettre de gérer leurs prestations d'acheminement sur le réseau de transport de GRT gaz. Au-delà de l'utilisation de l'IHM, le portail permet de rechercher, consulter et télécharger les fichiers relatifs aux publications.

L'utilisateur peut rechercher des publications. La recherche renvoie une liste de publications triée par défaut sur la référence de la publication, contenant pour chaque publication les informations suivantes :

- Référence de la publication (qui est aussi un lien pour la consultation du document)
- Type de publication
- Date de publication
- Date de début des données
- Date de fin des données
- Lien vers les fichiers CSV et XML

Lors de la recherche, sont proposés à l'utilisateur tous les fichiers qui ont été publiés.

1.3.1.b) Canal FTP

La plateforme FTP permet la mise à disposition de fichiers (CSV et XML) pour les utilisateurs B2B (échanges SI TRANS@ctions / SI des sites fortement modulés).

La solution de transmission par FTP fournie par GRTgaz permet aux sites fortement modulés de récupérer les données directement à l'aide de son SI sans passer par le portail TRANS@ctions (uniquement pour les publications pour lesquelles il n'existe pas de format Edig@s).

1.3.2. Mécanismes d'alertes

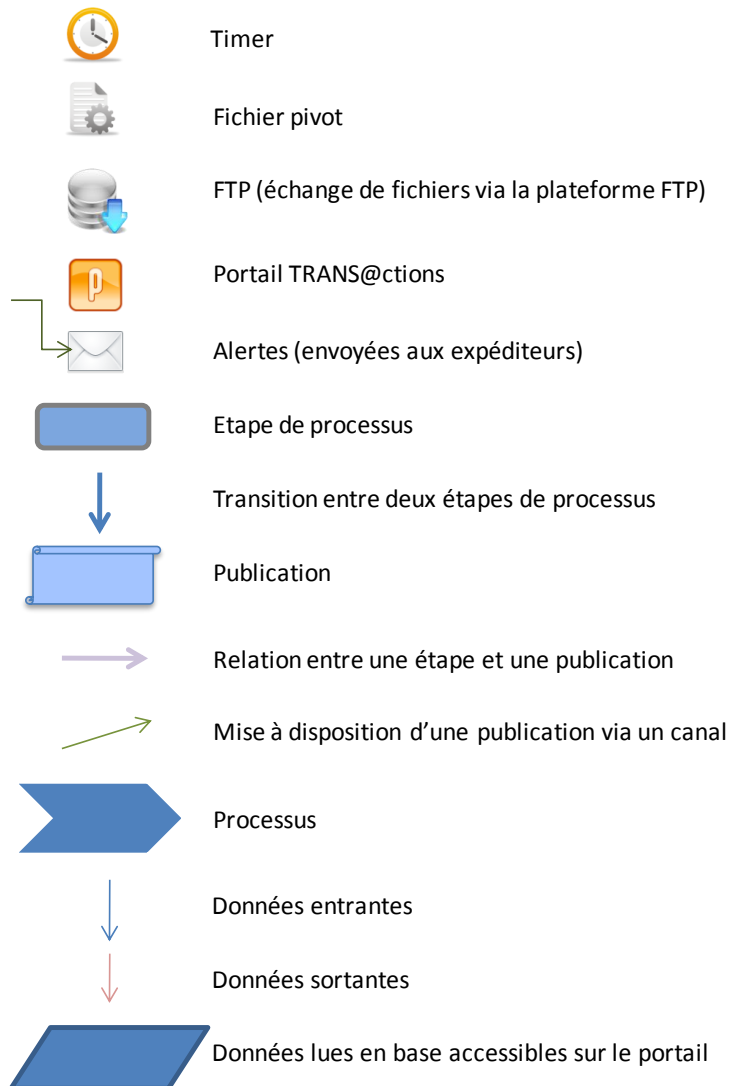
Les alertes désignent les messages émis par les applications du SI TRANS@ctions, à destination des sites fortement modulés. Elles visent à les prévenir d'un événement particulier apparu dans le système.

Ils peuvent recevoir les alertes par mail (générique et personnel), par fax, ou encore les consulter en se connectant au portail.

L'utilisateur peut administrer sur le portail ses abonnements aux alertes et configurer ses canaux d'alertes.

1.3.3. Convention de cartographie

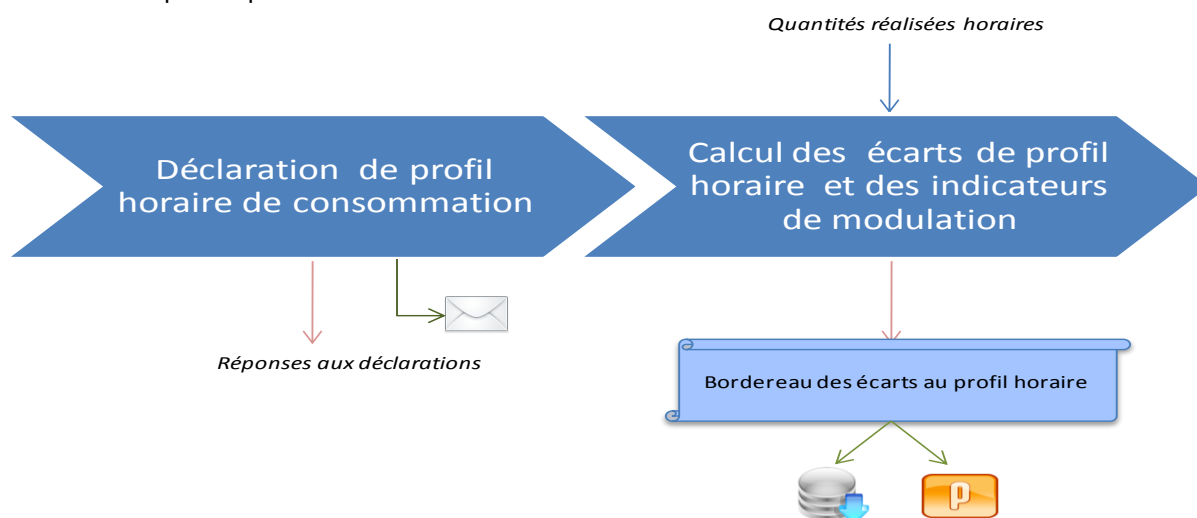
Cette partie présente les différentes icônes utilisées dans le guide.



2. RAPPEL DU PERIMETRE

2.1. Description synthétique du périmètre

Les points concernés par ces processus sont les PLCd.



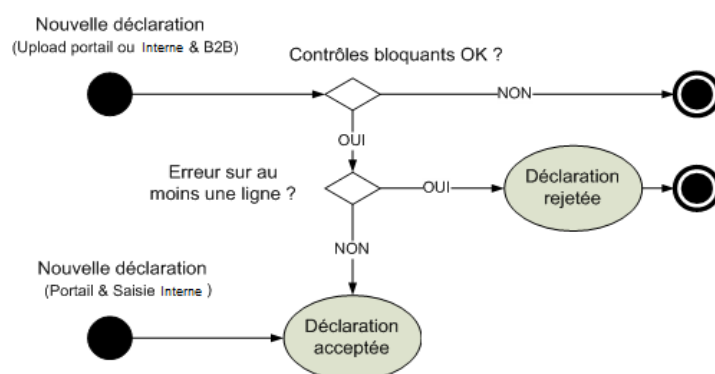
Le site fortement modulé peut envoyer ses déclarations journalières et hebdomadaires de profil horaire de consommation, sur un ou plusieurs PLCd, via différents canaux :

- Par saisie manuelle sur le portail
- En téléchargeant un fichier de déclaration depuis le portail. Dans ce cas, un compte rendu d'intégration est affiché sur le portail sous forme d'une fenêtre pop-up.
- En utilisant un message Edig@s. Des contrôles de cohérence sont effectués à la réception du message et peut aboutir au rejet de la déclaration. Un accusé de réception fonctionnel est envoyé au site fortement modulé lui indiquant si le message a été pris en compte ou pas.

En cas de création d'une ou plusieurs déclarations, les indicateurs de modulation sont calculés pour la ou les déclarations créées.

Une déclaration saisie manuellement au niveau du portail ne peut pas être rejetée : les IHM utilisées ainsi que les contrôles de surface associés préviennent d'une incohérence de saisie.

Seule l'intégration d'un fichier peut aboutir à un rejet, qui peut prendre deux formes selon le schéma ci-dessous :



- Si les contrôles bloquants (de cohérence) sont "KO" : aucune déclaration n'est créée dans le système
- Les contrôles bloquants (de cohérence) sont "OK" et il existe une erreur au moins sur une ligne de la déclaration, la déclaration est rejetée. Une fois la déclaration rejetée, elle ne peut plus être modifiée. L'utilisateur devra soumettre une nouvelle déclaration, quitte à réutiliser une partie du fichier qui a été rejeté pour constituer le fichier correspondant à sa nouvelle déclaration.

A tout moment, le site fortement modulé peut resoumettre une nouvelle déclaration, soit en cas de pénurie de flexibilité annoncée en J-1 avec obligation de re-déclarer telle que définie dans le contrat, ou lorsqu'il souhaite ajuster son profil de consommation, en tenant compte du délai de prévenance. Cette redéclaration est possible que la déclaration précédente soit faisable techniquement ou non, ou même dans le cas où GRTgaz n'a pas encore répondu à cette précédente déclaration.

Le site fortement modulé peut consulter sur le portail :

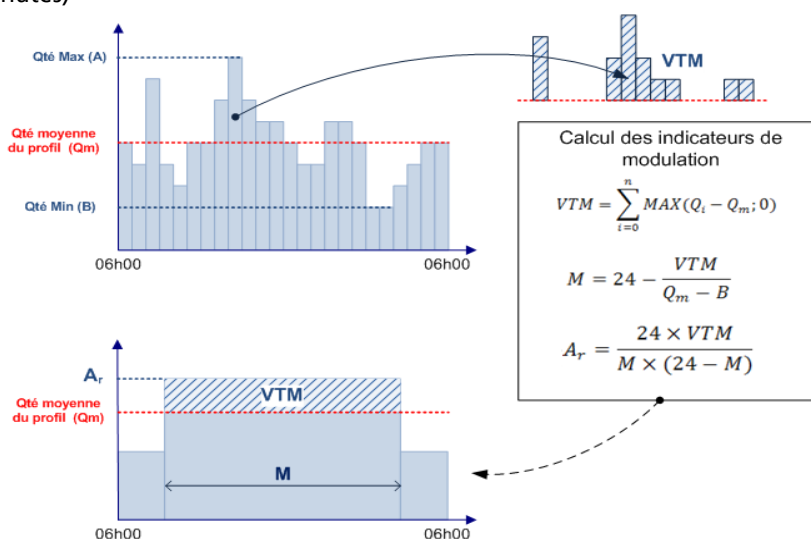
- La synthèse de la situation du site fortement modulé, indiquant dans un même écran les indicateurs de pénurie de flexibilité et la réponse de la dernière déclaration pour tous les PLCd gérés par l'utilisateur.
- Le contenu de la dernière déclaration et de la réponse associée
- L'historique des déclarations d'une journée gazière
- L'historique des réponses pour une déclaration
- Le pop up de contenu de la réponse
- Les délais de prévenance pour la modification du profil intra journalier
- Les indicateurs de pénurie de flexibilité
- Les alertes

Les écarts de profils horaires sont calculés lorsque la journée gazière est terminée à partir :

- des quantités réalisées horaires
- des dernières versions des déclarations de profil horaire

Les indicateurs de modulation suivants sont calculés :

- Le volume modulé (VTM), correspondant à la quantité d'énergie en écart par rapport à la valeur journalière moyenne (exprimé en kWh 25°C)
- L'amplitude résiduelle de modulation (Ar), correspondant au maximum de la variation journalière du profil de modulation équivalent (exprimé en kWh 25°C)
- La durée de modulation (M), correspondant à la durée de la modulation du profil de modulation équivalent (exprimé en minutes)



Les bordereaux d'écarts au profil horaire sont provisoires ou définitifs ou redressés.

2.2. Alertes

2.2.1. Alertes relatives au processus de déclaration de profil horaire de consommation

2.2.1.a) Alerte « Rejet d'une déclaration en B2B avec impossibilité de création »

Un traitement vérifie la cohérence du fichier envoyé via le message Edig@s.

Si les contrôles sont KO et qu'il est impossible de créer une déclaration rejetée, alors une alerte est envoyée au site fortement modulé.

2.2.1.b) *Alerte « Création d'une déclaration rejetée suite à une déclaration en B2B »*

Un traitement vérifie la cohérence du fichier envoyé via le message Edig@s.

Si les contrôles sont KO, et que le traitement crée des déclarations rejetées, alors une alerte est envoyée au site fortement modulé pour chacune des déclarations rejetées.

2.2.1.c) *Alerte « Réponse de GRTgaz à une déclaration »*

Une alerte est émise pour chaque réponse apportée par GRTgaz à une déclaration . Elle est envoyée par mail ou par fax. L'alerte contient un lien vers page du portail.

2.3. Publications

Plus de détails sur les réalisations provisoires, définitives et redressées se trouvent dans le guide relatif aux réalisations et à l'équilibrage.

2.3.1. Bordereau des écarts au profil horaire provisoire

Mise à disposition et contenu	Publié en J+1 tous les jours jusqu'à la fin du mois. Il contient l'ensemble des écarts au profil horaire, des réalisations provisoires, le dernier profil déclaré ainsi que les valeurs des indicateurs de modulation de la 1 ^{ère} journée du mois à J.
-------------------------------	--

2.3.2. Bordereau des écarts au profil horaire définitif

Mise à disposition et contenu	Publié une fois au début de mois M+1 suite à la validation des réalisations définitives et contient l'ensemble des écarts au profil horaire, des réalisations définitifs, ainsi que le dernier profil déclaré des journées gazières du mois M.
-------------------------------	--

2.3.3. Bordereau des écarts au profil horaire redressé

Mise à disposition et contenu	Publié en M+n suite à la validation des réalisations redressées. Il contient l'ensemble des écarts au profil horaire, des réalisations redressés validées (pour les journées redressées) et définitifs (pour les journées non concernées par un redressement validé), ainsi que le dernier profil déclaré des journées gazières du mois M.
-------------------------------	---

2.4. Tableau récapitulatif publications

	CONTENU	PUBLIE	MISE A DISPO	
			FTP	PORTAIL
Bordereau des écarts au profil horaire	Bordereau des écarts au profil horaire provisoire	En J+1 tous les jours jusqu'à la fin du mois.	XML CSV	XML CSV
	Bordereau des écarts au profil horaire définitif	Une fois au début de mois M+1 suite à la validation des réalisations définitives	XML CSV	XML CSV
	Bordereau des écarts au profil horaire redressé	En M+n suite à la validation des réalisations redressées	XML CSV	XML CSV